

Enjeux CT ENS AA	Préserver et restaurer les corridors
Thème	Etudes et travaux pour la restauration et préservation des corridors et trames vertes, jaunes, noires et urbaines
Maître d'ouvrage chef de file	Etat de Genève
Co-porteurs	
Comité de suivi de la fiche	Canton de Genève, Commune d'Anières et Corsier
Titre de l'action	PG 2.9 - Améliorer les connexions biologiques de la césure agricole Anières-Corsier
Priorité	2

Localisation	Secteur
Commune d'Anières et de Corsier	

Contexte
<p>La césure agricole Anière-Corsier porte sur un secteur à cheval sur les communes d'Anières et de Corsier.</p> <p>Elle a été identifiée et cartographiée dans le cadre du contrat corridors Arve-Lac.</p> <p>Il s'agit maintenant de mettre en œuvre les mesures d'améliorations des connexions biologiques aujourd'hui proposées sur les secteurs :</p> <ul style="list-style-type: none">- route de Thonon aux Molliets- route de Thonon à la Poudrière- Nant d'Aisy sous la route de Thonon- Nant d'Aisy au droit du Château- Couloir de Pré-Grange- Couloir Les Champs de la Croix – Les Gravannes

Objectifs de l'action
<ul style="list-style-type: none">• Entre les zones urbanisées :<ul style="list-style-type: none">○ conserver des espaces ouverts ;○ sans élément bâtis continus ;○ de largeur suffisante (plusieurs dizaines de mètres) ;○ et perméables aux déplacements de la faune terrestre.• Maintenir le caractère agricole, les fonctionnalités et l'exploitabilité des terrains ;• Améliorer la perméabilité des secteurs agricoles occupés par un bâti de faible densité, intégrer les composantes biologiques à leur entretien ;• Conserver et gérer les ensembles paysagers à caractère traditionnel.

Contenu de l'action
<p>Sur la route de Thonon aux Molliets :</p> <ul style="list-style-type: none">- Aménagement de structures végétales (type haie) sur la zone agricole située côté Lac de la route de Thonon- Maintenir une bande herbacée extensive de 5-10 mètres de large de part et d'autre de la route afin de préserver de bonnes conditions de visibilité- Mesures complémentaires : signaux sonores, signalisation routière- Mesures de modération du trafic – vitesse réduite par exemple.

Sur la route de Thonon à la Poudrière :

- Améliorer la visibilité en modifiant l'implantation de la végétation arbustive située à proximité immédiate de la route.
- Maintenir une bande herbacée extensive de 5-10 mètres de large de part et d'autre de la route afin de préserver de bonnes conditions de visibilité
- Mesures complémentaires selon l'importance du passage : signaux sonores, signalisation routière
- Mesures de modération du trafic – par exemple passage pour promeneurs et cavaliers

Nant d'Aisy sous la route de Thonon :

- De part et d'autre du voutage, suppression de certains obstacles (clôtures, haies denses en thuyas), implantation de végétation indigène et aménagement doux pour sortie du tronçon enterré.
- Aménager un passage à sec à l'intérieur de l'ouvrage, sous la forme d'un petit marchepied

Nant d'Aisy au droit du Château :

- Libérer de l'espace le long du cours d'eau, relocaliser certaines surfaces dans un secteur moins préjudiciable pour le cours d'eau et ses fonctions.
- Entretenir et renouveler la végétation arborée

Couloir de Pré-Grange :

- Création d'un parc linéaire extensif suffisamment large, de manière à ce qu'il puisse jouer le rôle de couloir de déplacement pour la faune.
- Proscrire tout aménagement pouvant constituer un obstacle pour la petite faune : clôtures à fines mailles, murs, bordures hautes.

Couloir Les Champs de la Croix – Les Gravannes :

- Eviter les clôtures à l'intérieur du couloir
- Accompagner le projet de parc public sur ce secteur

Faisabilité

Technique et organisationnelle

Juridique et financier

Foncier

Chiffrage de l'action

Détail de chaque étape	Chiffrage CHFTTC	Maître de l'Ouvrage	Taux de subvention CD74
Mesures d'amélioration des connexions biologiques	50'000	Etat de Genève	Néant
TOTAL			

Calendrier / Phasage

2020	2021	2022	2023	2024
X	X	X	X	X

Indicateurs

Mesures d'amélioration des connexions biologiques réalisées